

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Implantation d'ombrières photovoltaïques sur un parking de la Plateforme chimique, commune de GONFREVILLE L'ORCHER (76)

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

TotalEnergies Renouvelables France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Léo MARIE

RCS / SIRET

4 3 4 8 3 6 2 7 6 0 0 2 5 4

Forme juridique

S.A.S.

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire : installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc	Le projet correspond à un ensemble de modules photovoltaïques installé sur des ombrières de parking, d'une puissance totale d'environ 1,9MWc.

**4. Caractéristiques générales du projet**

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrières positionnées sur un parking existant.

La puissance totale anticipée de la centrale est d'environ 1,9 MWc. En plus des structures, seront installés sur le site les équipements suivants :

- 3950 modules photovoltaïques répartis sur 7 ombrières
- 8 onduleurs
- un local abritant le poste de transformation et de livraison du courant

## 4.2 Objectifs du projet

La construction d'une centrale photovoltaïque en ombrières sur les parking de la plateforme chimique servira à produire de l'électricité décarbonnée et renouvelable en valorisant des espaces anthropisés. Sa localisation permet de bénéficier d'un ensoleillement adapté pour ce type d'installation.

Avantages des ombrières:

- Valoriser les places de stationnement,
- Générer de l'ombre pour les véhicules et les usagers,
- Protéger les véhicules et les usagers des intempéries,
- Produire une électricité verte,
- Mettre en place des éclairages led et faire des économies d'énergies.

La politique gouvernementale encourage l'utilisation des surfaces déjà artificialisées et la synergie avec d'autres projets sont des critères qui permettent de réduire l'impact environnemental des projets photovoltaïques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les travaux d'aménagements suivants :

- chantier clos ou semi-clos selon les contraintes du site SEVESO de la Plateforme de Normandie;
- Installation d'une base de vie pour les ouvriers du chantier et une aire de stockage pour l'arrivée des équipements;
- Terrassement superficiel pour l'ancrage des locaux techniques;
- Creusement de tranchées pour le réseau électriques;
- Découpe de l'enrobé aux endroits d'implantation des poteaux des ombrières et réalisation des VRD;
- Réalisation des fondations;
- Scellement des platines;
- Montage de la structure et couverture des ombrières;
- Pose des modules photovoltaïques et installation des équipements électriques;
- Mise en place du poste de livraison;
- Câblage et raccordement au réseaux;
- Reprise de l'enrobé des zones de parking impactées par le projet.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Soumis au rayonnement produit par le soleil, les panneaux formés de semi-conducteurs subissent une différence de potentiel électrique liée à l'effet photovoltaïque. Cela réduit la circulation de charges électriques à l'origine d'un courant continu qui est collecté au niveau de la centrale, celui-ci est changé en courant alternatif au niveau du transformateur, afin d'être compatible avec le réseau électrique au sein duquel il est injecté.

La durée d'exploitation attendue est de 30 ans à compter de la mise en service de la centrale. En phase exploitation, aucune présence humaine permanente n'est nécessaire.

La maintenance réalisée peut-être :

- Préventive : 1 à 2 passages par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules ;
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, transformateurs... ), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de permis de construire sera déposée en mairie.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface d'implantation de panneaux approximative pressentie	Environ 2,4 ha
Puissance prévisionnelle du projet	Environ 1,9 MWc

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Route industrielle  
76700 GONFREVILLE  
L'ORCHER

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00 ° 14 ' 12 " E Lat. 49 ° 28 ' 35 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la commune de Gonfreville-l'Ocher (76700) et plus précisément au sein de la plateforme Chimique en contexte industriel SEVESO. Conformément aux dispositions de l'article Article L121-8 du code de l'urbanisme, le projet s'inscrit donc en continuité avec les surfaces urbanisées existantes .
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- La commune est couverte par le PPRI du bassin versant de la Lézarde approuvé le 06/05/2013. Le projet se situe en dehors du zonage réglementaire du PPRI. - La commune est couverte par le PPRL par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville prescrit le 27/07/2015. - Le projet se situe en zone grise du PPRT ZI du Havre, approuvé le 17/10/2016. Conformément à l'article L181-14 du code de l'Environnement, les modifications de conditions d'exploitation de la Plateforme seront portées à connaissance de l'autorité administrative compétente. L'étude de dangers sera actualisée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quelques sites BASIAS et BASOL sont situés à proximité mais aucun n'est localisé au droit du site d'étude.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches du projet sont : - ZPS Estuaire et marais de la Basse Seine à 2,2 km - ZSC Estuaire de la Seine à 2,4 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche du projet est le Château d'Orcher à Gonfreville L'Orcher et se situe à 2km du site d'étude.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un parking déjà existant qui ne présente pas d'enjeux écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site d'étude se situe en zone grise du PPRT ZI du Havre, approuvé le 17/10/2016. Conformément à l'article L181-14 du code de l'Environnement, les modifications de conditions d'exploitation de la Plateforme seront portées à connaissance de l'autorité administrative compétente.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Commune en zone de sismicité 1 très faible. - Commune en Territoire à risque important d'inondation, Aléa submersion rare au droit du site d'étude. - Aléa de retrait et gonflement des argiles faibles. Le projet n'est pas de nature à induire une aggravation de ces risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de nuisance, onde ou radiation.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cette augmentation de trafic sera limitée à la phase travaux. En phase d'exploitation, outre les déplacements de véhicules liés au parking déjà présent, les déplacements seront limités aux visites liées à la maintenance des installations.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est source de bruit uniquement en phase travaux. La gêne pour le voisinage sera donc limitée et de courte durée. Les effets attendus sont considérés comme non notables étant donné le contexte très anthropique dans lequel s'insère le projet (Plateforme de Normandie).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est source de vibration uniquement en phase travaux. La gêne pour les usagers du site sera donc limitée et de courte durée. Les effets attendus sont considérés comme non notables étant donné le contexte très anthropique dans lequel s'insère le projet (Plateforme de Normandie).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking est actuellement éclairé, pour des raisons de sécurité. Les luminaires seront améliorés. Le système d'éclairage sera à LED et améliorera ainsi le système actuel tant sur la qualité d'éclairage que sur la consommation d'énergie.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement imperméabilisé (parking) et un réseau de collecte est en place pour la gestion des eaux pluviales. Dans le cadre du projet, des gouttières de récupération des eaux seront installées sous les ombrières et seront guidées vers ce réseau. Ainsi, le principe de gestion des eaux à l'échelle du site restera identique (collect puis rejet dans le réseau dédié).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets seront non dangereux et seront valorisés selon les filières appropriées. Le projet ne produit pas de déchets dangereux, il n'y a pas de travaux d'excavation.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modification des usages du sol : le parking de la Plateforme est déjà existant, il s'agira de rajouter des ombrières sur ce parking. Cependant, un impact positif peut être noté puisque ce projet viendra développer des énergies renouvelables sur un espace déjà artificialisé et permettra une amélioration du confort des usagers du parking (ombrage l'été, etc.).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Aucun effet négatif notable de ce projet n'est à prévoir sur l'environnement. Les risques de pollution accidentelle sont limitées. Les transformateurs seront placés sur un bac de rétention, afin de récupérer l'ensemble des polluants en cas de fuite. Dans l'hypothèse où malgré toutes les précautions prises par TotalEnergies, une pollution était déversée, TotalEnergies mettrait en place un plan d'urgence de gestion de la pollution concernée, afin de minimiser l'ensemble des impacts sur l'environnement.

A l'issue de la phase exploitation, le projet sera entièrement démantelé. Grâce à l'association PVCycle, les modules photovoltaïques seront recyclés, et l'ensemble des équipements seront recyclés ou valorisés selon les filières approuvées.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'implante sur un site très anthropisé. Les écoulements des eaux pluviales ne sont pas modifiés. Les modules photovoltaïques étant positionnés au dessus d'un parking existant, les impacts sur le milieu naturel ou le paysage seront très faibles. Il n'y aura pas de consommation d'espaces naturels supplémentaires et les dérangements liés au projet se concentreront sur la phase travaux (passage de camions) et seront très localisés.

La réalisation d'une étude d'impact ne semble donc pas nécessaire.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact - Annexes 2, 3, 4, 6, 7 et 8 : situation et planches photographiques

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

PUTEAUX

le,

Signature